



**CHECK AGAINST DELIVERY
VERSION PRONONCÉE FAIT FOI**

2026 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons

Statement by Canada – Main Committee III

Delivered by Tanya Hinton
Senior Advisor and Specialist (Nuclear), Global Affairs Canada

New York, May 4, 2026

Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2026

Déclaration du Canada – Grande commission III

Prononcée par Mme Tanya Hinton
Conseillère Principale et Spécialiste (Nucléaire), Affaires mondiales Canada

New York, 04 mai 2026

Monsieur le Président,

Le Canada réaffirme que tous les États parties ont le droit de développer, de produire et d'utiliser la technologie nucléaire à des fins pacifiques, pour autant que ces activités soient menées dans le plein respect des obligations en matière de non-prolifération prévues par le Traité de non-prolifération.

Le Traité fournit le cadre essentiel permettant aux États d'accéder aux applications pacifiques des technologies nucléaires et de les développer. On peut constater ses avantages dans les domaines de la médecine, de l'agriculture et de la production d'énergie propre. Ce travail ne serait pas possible sans l'aide de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui aide les États à exploiter la technologie nucléaire de manière sûre et sécurisée à des fins pacifiques.

L'énergie nucléaire figure parmi les sources d'électricité ayant le plus faible taux d'émissions, fournissant au Canada et au monde entier une énergie fiable qui contribue à la stabilité du réseau, à la sécurité énergétique et à la décarbonisation. La collaboration du Canada avec ses partenaires nucléaires, y compris les nouveaux États, est guidée par des priorités communes en matière de sûreté, de sécurité et de non-prolifération.

Le Canada apporte plus de sept décennies d'expérience dans le domaine de l'énergie nucléaire grâce à sa technologie CANDU développée localement et à son expertise approfondie de l'ensemble du cycle du combustible nucléaire. Nous sommes déterminés à faire progresser l'innovation et les technologies émergentes, notamment grâce à nos avancées dans le domaine des

petits réacteurs modulaires. Comme toujours, ces nouvelles technologies seront introduites dans le respect des normes les plus élevées en matière de sûreté et de sécurité, et en pleine coopération avec l'AIEA pour la mise en œuvre des garanties.

Le Canada reste déterminé à favoriser les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Nos atouts font du Canada un partenaire stable et fiable pour répondre à la demande mondiale croissante émanant tant des programmes d'énergie nucléaires établis que des nouveaux programmes. L'AIEA joue également un rôle indispensable en aidant les États à développer leurs programmes d'énergie nucléaire grâce à l'approche par étapes et en promouvant les applications nucléaires qui améliorent la santé publique, renforcent les systèmes alimentaires et renforcent la résilience climatique par le biais du Programme de coopération technique.

Monsieur le Président,

Le Canada contribue à répondre à la demande mondiale croissante en énergie nucléaire grâce à l'exportation responsable de matières et de technologies nucléaires. En tant que deuxième producteur mondial d'uranium, exportateur de la technologie des réacteurs CANDU et pays doté d'une chaîne d'approvisionnement nucléaire compétitive et diversifiée ainsi que de programmes de formation et d'enseignement de haute qualité, le Canada soutient toutes les technologies nucléaires. Le Canada participe donc activement aux régimes multilatéraux de contrôle des exportations et a conclu 32 accords de coopération nucléaire couvrant 48 États afin de garantir que ses exportations nucléaires soient utilisées exclusivement à des fins pacifiques.

Le Canada est tout aussi déterminé à renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires internationales. Depuis 2003, notre pays a versé plus de 158 millions de dollars en contributions extrabudgétaires volontaires à l'AIEA, dont plus de 96 millions de dollars au Fonds pour la sécurité nucléaire. Le Canada préside également le Forum de coopération en matière de réglementation de l'AIEA depuis 2022. Ces contributions illustrent notre engagement à favoriser une croissance responsable de l'énergie nucléaire à l'échelle mondiale.

Monsieur le Président,

Dans le même temps, le Canada exprime sa profonde préoccupation face aux risques pour la sûreté et la sécurité nucléaires que posent l'occupation continue par la Russie de la centrale nucléaire de Zaporijia en Ukraine et ses attaques contre les infrastructures énergétiques. Nous soutenons fermement les efforts techniques de l'AIEA en Ukraine, notamment la mise en œuvre des sept piliers indispensables du Directeur général pour la sûreté et la sécurité nucléaires en cas de conflit armé. Il est impératif que toutes les installations nucléaires en Ukraine fonctionnent sous l'autorité de réglementation indépendante de l'organisme compétent ukrainien.

En ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, le Canada réitère ses appels à la retenue et exhorte toutes les parties à éviter toute action susceptible de mettre en péril la sûreté et la sécurité nucléaires. Les principes collectifs de sûreté et de sécurité nucléaire doivent être respectés partout, sans exception.

En conclusion, le Canada réaffirme le rôle central du Traité et de ses trois piliers dans l'architecture mondiale de non-prolifération. Grâce

aux efforts que nous déployons dans notre pays et à l'étranger, nous continuerons d'être un partenaire actif dans la promotion et le partage des utilisations pacifiques des technologies nucléaires.